

me décidai d'enlever les bas et les linges qui lui enveloppaient les jambes. C'en était fait : il était réellement guéri ! Le Père Marie-Alcantara le frappa légèrement aux jambes : l'enfant dit qu'il n'en ressentait aucun mal. A notre arrivée à Montréal, le médecin vint voir son patient de la veille, et resta extrêmement surpris en lui voyant les jambes complètement guéries : elles étaient encore un peu bleues. Il déclara cette guérison tout à fait surnaturelle et miraculeuse, et dit qu'il allait fournir un certificat. Quelques jours plus tard, je retournai chez lui avec mon frère. De nouveau le médecin lui examina les jambes, qui ne portaient plus aucune trace du mal. Il me donna alors le certificat qui suit.

A l'heure présente le petit miraculé ne ressent plus aucune douleur et peut courir tout aussi bien que s'il n'eût jamais été malade. Voilà les faits tels que je les connais et les crois vrais. Gloire, amour, reconnaissance à Jésus-Hostie ! Remerciements à la Bonne sainte Anne de Beupré ! »

Montréal, 26 juin 1899. (Signé,) ELIA THIBAUT.

Certificat du médecin qui a donné ses soins au jeune Emile Thibault.

« J'ai donné mes soins à Emile, enfant de Monsieur Charles Thibault, avant son départ pour Sainte-Anne de Beupré.

L'enfant commençait à faire de l'ostéo-myélite des adolescents la à partie supérieure des os tibias, le périoste était pris. -- Cette maladie est grave et la durée en est souvent longue. Dès le jour de son arrivée de Sainte-Anne de Beupré, j'ai constaté que la maladie était complètement disparue sans laisser aucune trace. De plus, l'enfant marche à perfection et peut même courir, quoiqu'il marchât très difficilement avant son départ

Dans les circonstances, je crois fermement que cette guérison soudaine est tout à fait surnaturelle et miraculeuse.

G. A. HENRI DUFRESNE, M. D.

Montréal, 245, Roy, 20 juin 1899.

Avis : Le pèlerinage des Sœurs Tertiaires au Cap de la Madeleine aura lieu le 6 septembre.

Départ du bateau au quai Jacques-Cartier, le mercredi, 6 septembre à 7 $\frac{1}{2}$ h. du soir.